

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00953

Numéro SIREN : 532 021 722

Nom ou dénomination : A.D.N Action Documentaire Numérique

Ce dépôt a été enregistré le 10/01/2018 sous le numéro de dépôt 625

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLÉ

445 boulevard Gambetta

CS 60455

59338 Tourcoing Cedex

SELARL DUCELLIER AVOCATS

6 rue Colbert

80000 Amiens

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A.D.N Action Documentaire

Numérique

Numéro RCS : 532 021 722

Numéro Gestion : 2011B00953

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 46 rue Delecourt

59130 Lambersart

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/03/2017

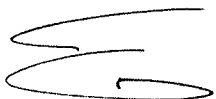
Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposés le : 27/12/2017

Sous le numéro : 625

Délivré à Lille Métropole le 10 janvier 2018

Le Greffier,



①

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : A.D.N. Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 46, rue Delépourt 59130 Lambersart Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 5 3 2 0 2 1 7 2 2 0 0 0 1 4 Néant ☐ *

				Exercice N clos le.	
				3 1 0 3 2 0 1 7	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (I)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	51 358	99
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	125 310	69 909
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		330
	TOTAL (II)	BJ	BK	176 668	70 338
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	2 499	194 866
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	15 728	806 199
	Autres créances (3)	BZ	CA		181 640
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	CG		228 468
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		50 480
	TOTAL (III)	CJ	CK	18 227	1 461 653
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	194 895	1 531 991

Certifié conforme
A. P. pour l'exercice N

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	18 874
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2017

Désignation de l'entreprise		A.D.N.	Néant ☐
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	141 192
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	8 136
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	214 511
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	56 462
	Subventions d'investissement	DJ	
Provisions réglementées *	DK		
TOTAL (I)		DL	420 300
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	32 793
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	59 439
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	643 400
	Dettes fiscales et sociales	DY	236 875
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	41 989
Compte regul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	97 195
TOTAL (IV)		EC	1 111 690
(V)		ED	
Ecart de conversion passif *		EE	1 531 991
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 102 251	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : A. D. N.

Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 638 642	FB	7 677	FC	2 646 319	
	Production vendue { biens * services*	FD		FE		FF		
		FG	1 167 968	FH		FI	1 167 968	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 806 610	FK	7 677	FL	3 814 287	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	17 736	
	Subventions d'exploitation					FO	6 556	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	17 794	
	Autres produits (I) (11)					FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 856 374
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	2 330 416
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(102 281)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	706 483
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	14 406
	Salaires et traitements*						FY	553 263
	Charges sociales (10)						FZ	216 291
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	58 947
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	657
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 784 426
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	71 948
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 780
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	1 780
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 780)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	70 168	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise A. D. N.		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	290
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	31 303
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	31 592
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	37 432
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	37 433
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(5 841)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	7 000
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 887 966
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 831 504
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	56 462
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier * - Crédit - bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	210 889
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IJ	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IK	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	14 591
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A3		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
Pénalités et amendes	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	80
Cession des actifs immobilisés	37 432		31 303
Divers	1		210
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des totaux)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Sage

Désignation de l'entreprise : A. D. N.										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	49 957	KE		KF	1 500	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	284 144	LC		LD	22 512	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	284 144	LO		LP	22 512	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	330	IU		IV			
TOTAL IV					LQ	330	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							OG	334 431	OH		OJ	24 012

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CO		DO			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	51 457	LW	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	111 437	MS	195 219	MT	MU		
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	NB		
Avances et acomptes			NC		ND		NE	NF			
TOTAL III			IY		NG	111 437	NH	195 219	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OQ		M7	OW		
	Autres participations			IO		OX		OY	OZ		
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	330	2F	2G		
	TOTAL IV			I3		NJ	330	NK	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							OK	111 437	OL	247 005	OM

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2017

Exercice N clos le 3 1 0 3 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: A. D. N.

Néant ☐

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [col.1 - col.2] - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise							A.D.N.		Néant ☐ *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II	PE	40 940	PF	10 418	PG		PH	51 358
Terrains				PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements aménagement divers			QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	150 786	QM	48 529	QN	74 005	QO	125 310
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT	
TOTAL III				QU	150 786	QV	48 529	QW	74 005	QX	125 310
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ON	191 726	OP	58 947	OQ	74 005	OR	176 668

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constant	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
Matériel de transport		U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général, non venté (NP + NO + NR)		NW				Total général, non venté (NS + NT + NU)		NY				Total général, non venté (NW - NY)		NZ	

CADRE C					
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à éteindre			Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations			SP		SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		A.D.N.		Néant ☐ *					
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX					
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	ØU	ØV	ØW	ØX			
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	4 079	6P	962	6R	2 542	6S	2 499
	Sur comptes clients	6T	11 107	6U	5 282	6V	660	6W	15 728
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	15 186	TY	6 244	TZ	3 203	UA	18 227
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	15 186	UB	6 244	UC	3 203	UD	18 227
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	6 244	UF	3 203				
	- financières	UG		UH					
	- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2017

Désignation de l'entreprise : A, D, N.										Néant ☐		*	
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT	330	UV		UW	330				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	18 874					18 874			
	Autres créances clients			UX	803 053		803 053						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY	160		160						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	13 512		13 512						
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	29 208		29 208						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	5 387		5 387						
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	133 373		133 373						
	Charges constatées d'avance			VS	50 480		50 480						
TOTAUX			VT	1 054 377	VU	1 035 173	VV	19 204					
RENOVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD										
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE										
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	32 793		32 793							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	9 439				9 439					
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	643 400		643 400							
Personnel et comptes rattachés			8C	79 939		79 939							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	74 484		74 484							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	72 298		72 298							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	10 154		10 154							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	50 000		50 000							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	41 989		41 989							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L	97 195		97 195							
TOTAUX			VY	1 111 690	VZ	1 102 251		9 439					
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	77 108	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce –articles 9 et 11 –décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 – articles 7, 21, 24, début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

L'exercice clôturé au 31 mars 2017, présente un total de bilan de 1.531.991 € et dégage un résultat de 56.462 €.

Les comptes clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan comptable 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques, valorisés en euro.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que de règlement ANC 2016-07, relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice

Dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases, les comptes ont été arrêtés en respectant les règles suivantes:

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les dettes sont évaluées selon leurs engagements, certains et historiques, et les provisions sont évaluées sur les bases les plus actuelles.

Concernant les tableaux des immobilisations, des amortissements, de provisions et des créances et dettes, il y a lieu de se référer aux imprimés de la liasse fiscale

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Nous faisons application des normes 2002-10 et 2004-06, qui ne remettent pas en cause les exercices précédents. Pour ce qui concerne les immobilisations, les décisions suivantes ont été prises :

- Pour les immobilisations décomposables, la société n'a pas procédé à leurs décompositions, car leurs éléments ont une durée de vie équivalente et qu'elles ne représentent pas d'impact significatif.
- Pour les immobilisations non décomposables, la société amortit les immobilisations sur leur durée de vie réelle d'utilisation, laquelle est identique à leur durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, selon que le bien amorti est d'occasion ou neuf, en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|---|--------------------|
| - Agencements et aménagements des constructions | 05 à 10 ans |
| - Installations techniques | 05 à 10 ans |
| - Matériel et outillage industriels | 03 à 10 ans |
| - Matériel de transport | 03 à 05 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | 01 à 10 ans |
| - Mobilier de bureau | 05 à 10 ans |

REGLES ET METHODES COMPTABLES

b) Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'approvisionnement. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

d) Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances sur les personnes physiques ou morales faisant l'objet d'une procédure collective sont provisionnées à 100%. Nous provisionnons au cas par cas les créances dont la recouvrabilité est incertaine, en appliquant un taux de 100% ou 50% ou 25%, sur le montant hors taxe.

e) Opération en devises.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leurs contre-valeurs au cours mensuel publié par l'administration des Douanes.

Les dettes, créances, disponibilités en devises, qui figurent au bilan sont valorisées pour leur contre-valeur au cours officiel de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques en totalité, actualisée en fonction des couvertures de changes mise en place par la société.

f) Engagements pour frais de personnels.

La convention collective du commerce de gros, qui nous est applicable, prévoit le versement d'indemnités de fin de carrière, dont le montant actualisé représente 17.676 €.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'évaluation des indemnités de fin de carrière est calculée pour un âge de départ à la retraite de 62 ans, avec des charges sociales au taux de 45% et d'une progression des salaires de 1% et d'un taux d'actualisation de 2,25%.

g) Gestion du C.I.C.E.

Au cours de l'exercice, le CICE a eu pour objet d'améliorer la compétitivité de l'entreprise, et ainsi lui permettre de réaliser des efforts en matière d'investissement et de reconstitution des fonds propres.

Il n'a pas permis de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter la rémunération des dirigeants.

Le C.I.C.E. de l'exercice a été comptabilisé en déduction des frais du personnel un produit à recevoir, pour un montant de 19.364 €. La société n'a pas demandé de préfinancement à ce titre.

Le C.I.C.E. de l'exercice dernier, comptabilisé pour la somme de 13.483 €, a été utilisé de la façon suivante :

Description des efforts	2 016
Investissement	5.047
Augmentation des salaires	
Excédent de formation	
Recrutement	
Prospection de nouveaux marchés	
Reconstitution des fonds de roulement	8.436
Recherche-Innovation	

h) Faits marquants

Composition du Capital Social

A.D.N.

Période du 01/04/16 au 31/03/17
Edition du 06/09/17
Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	3816	37
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	3816	37

Effectif Moyen

A.D.N.

Période du 01/04/16 au 31/03/17
Edition du 06/09/17
Tenue de compte EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	9	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	1
Ouvriers	2	
TOTAL	13	1

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

A.D.N.

Période du 01/04/16 au 31/03/17
Edition du 06/09/17
Tenue de compte EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Penalités reçues	80	77110000
Cession des actifs	31 303	77500000
Divers	210	77180000

TOTAL	31 593
-------	--------

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Valeur nette comptable des actifs cédéd	37 432	77500000
Divers	1	77180000

TOTAL	37 433
-------	--------

Détail des Transferts de Charges

A.D.N.

Période du 01/04/16 au 31/03/17
Edition du 06/09/17
Tenue de compte EURO

NATURE	Montant
Participation aux frais	12 256
Remboursement formation continue	2 335
TOTAL	14 591

Charges à Payer

A.D.N.

Période du 01/04/16 au 31/03/17
Edition du 06/09/17
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	69
Emprunts et dettes financières divers	106 188
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	124 232
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	41 989
TOTAL	272 477

Produits à Recevoir

A.D.N.

Période du 01/04/16 au 31/03/17
Édition du 06/09/17
Tenue de compte EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres creances	2 294 5 387 447
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	8 128

A.D.N Action Documentaire Numérique
Société par actions simplifiée au capital de 141 192 euros
Siège social : 46 rue Delecourt , 59130 LAMBERSART
532 021 722 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 SEPTEMBRE 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2017 s'élevant à 56 461,57 euros de la manière suivante :

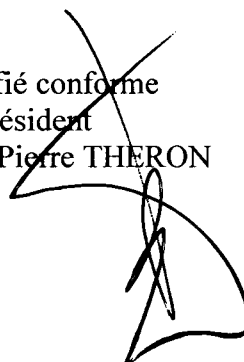
Bénéfice de l'exercice	56 461,57 euros
A la réserve légale	2 823,00 euros
Le solde	53 638,57 euros
En totalité au compte « autres réserves »	
Qui s'élève ainsi à 268 149,20 euros	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 septembre 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Pierre THERON



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/03/2017

A.D.N Action Documentaire Numérique

Société par Actions Simplifiée au capital de 141 192 Euros

*Siège social :
46, rue Delecourt
59130 LAMBERSART*

CABINET FORTIN SARL
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de DOUAI
4 rue d'Isly BP 48 - 59006 LILLE Cedex

Mesdames, Messieurs les Associés
de la Société par Actions Simplifiée
A.D.N Action Documentaire Numérique

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2017 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société A.D.N Action Documentaire Numérique, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables :

L'annexe présente les règles et méthodes comptables relatives à la présentation des comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Conclusion :

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

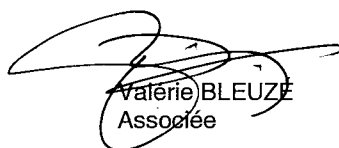
III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

LILLE, le 8 septembre 2017

CABINET FORTIN SARL
Commissaire aux Comptes



Valérie BLEUZE
Associée

Bilan Actif

A.D.N.

Période du 01/04/16 au 31/03/17
Edition du 06/09/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/03/2017	Net (N-1) 31/03/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	51 457	51 358	99	9 017
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	51 457	51 358	99	9 017
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	195 219	125 310	69 909	133 358
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	195 219	125 310	69 909	133 358
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	330		330	330
TOTAL immobilisations financières :	330		330	330
ACTIF IMMOBILISÉ	247 005	176 668	70 338	142 705

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	197 365	2 499	194 866	91 005
TOTAL stocks et en-cours :	197 365	2 499	194 866	91 005
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	821 927	15 728	806 199	618 823
Autres créances	181 640		181 640	128 929
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 003 567	15 728	987 839	747 752
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	228 468		228 468	250 381
Charges constatées d'avance	50 480		50 480	13 142
TOTAL disponibilités et divers :	278 948		278 948	263 523
ACTIF CIRCULANT	1 479 880	18 227	1 461 653	1 102 280

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL

1 729 885

194 895

1 729 885

1 102 280

Bilan Passif

A.D.N.

Période du 01/04/16 au 31/03/17
Edition du 06/09/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/03/2017	Net (N-1) 31/03/2016
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 141 192	141 192	141 192
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	8 136	6 662
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	214 511	186 499
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	56 462	29 486
TOTAL situation nette :	420 300	363 839
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	420 300	363 839
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	32 793	110 062
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	59 439	58 514
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	92 232	168 576
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	643 400	487 109
Dettes fiscales et sociales	236 875	165 251
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	41 989	59 175
TOTAL dettes diverses :	922 264	711 535
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	97 195	1 035
DETTES	1 111 690	881 146
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	1 531 991	1 244 985

Compte de Résultat (Première Partie)

A.D.N.

Période du 01/04/16 au 31/03/17

Edition du 06/09/17

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/03/2017	Net (N-1) 31/03/2016
Ventes de marchandises	2 638 642	7 677	2 646 319	2 523 051
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 167 968		1 167 968	989 421
Chiffres d'affaires nets	3 806 610	7 677	3 814 287	3 512 473
Production stockée			17 736	4 742
Production immobilisée			6 556	6 017
Subventions d'exploitation			17 794	18 037
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1	6
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 856 374	3 541 274
CHARGES EXTERNES			2 330 416	2 077 316
Achats de marchandises [et droits de douane]			(102 281)	139 619
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			706 483	470 231
Autres achats et charges externes				
TOTAL charges externes :			2 934 618	2 687 167
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			14 406	6 051
CHARGES DE PERSONNEL			553 263	525 359
Salaires et traitements			216 291	215 999
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :			769 554	741 358
DOTATIONS D'EXPLOITATION			58 947	96 559
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations			6 244	9 015
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			65 191	105 575
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			657	3
CHARGES D'EXPLOITATION			3 784 426	3 540 154
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			71 948	1 120

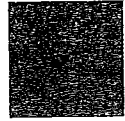
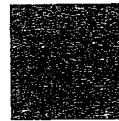
Compte de Résultat (Seconde Partie)

A.D.N.

Période du 01/04/16 au 31/03/17
 Edition du 06/09/17
 Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/03/2017	Net (N-1) 31/03/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	71 948	1 120
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		737
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		737
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 780	3 763
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 780	3 763
RÉSULTAT FINANCIER	(1 780)	(3 026)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	70 168	(1 906)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	290	3 987
Produits exceptionnels sur opérations en capital	31 303	46 679
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	31 592	50 666
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1	57
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	37 432	17 384
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	37 433	17 441
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(5 841)	33 225
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	7 866	1 833
TOTAL DES PRODUITS	3 887 966	3 592 676
TOTAL DES CHARGES	3 831 504	3 563 191
BÉNÉFICE OU PERTE	56 462	29 486

Annexe



REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce –articles 9 et 11 –décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 – articles 7, 21, 24, début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

L'exercice clôturé au 31 mars 2017, présente un total de bilan de 1.531.991 € et dégage un résultat de 56.462 €.

Les comptes clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan comptable 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques, valorisés en euro.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que de règlement ANC 2016-07, relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice

Dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases, les comptes ont été arrêtés en respectant les règles suivantes:

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les dettes sont évaluées selon leurs engagements, certains et historiques, et les provisions sont évaluées sur les bases les plus actuelles.

Concernant les tableaux des immobilisations, des amortissements, de provisions et des créances et dettes, il y a lieu de se référer aux imprimés de la liasse fiscale

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Nous faisons application des normes 2002-10 et 2004-06, qui ne remettent pas en cause les exercices précédents. Pour ce qui concerne les immobilisations, les décisions suivantes ont été prises :

- Pour les immobilisations décomposables, la société n'a pas procédé à leurs décompositions, car leurs éléments ont une durée de vie équivalente et qu'elles ne représentent pas d'impact significatif.
- Pour les immobilisations non décomposables, la société amortit les immobilisations sur leur durée de vie réelle d'utilisation, laquelle est identique à leur durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, selon que le bien amorti est d'occasion ou neuf, en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|---|-------------|
| - Agencements et aménagements des constructions | 05 à 10 ans |
| - Installations techniques | 05 à 10 ans |
| - Matériel et outillage industriels | 03 à 10 ans |
| - Matériel de transport | 03 à 05 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | 01 à 10 ans |
| - Mobilier de bureau | 05 à 10 ans |

REGLES ET METHODES COMPTABLES

b) Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'approvisionnement. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

d) Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances sur les personnes physiques ou morales faisant l'objet d'une procédure collective sont provisionnées à 100%. Nous provisionnons au cas par cas les créances dont la recouvrabilité est incertaine, en appliquant un taux de 100% ou 50% ou 25%, sur le montant hors taxe.

e) Opération en devises.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leurs contre-valeurs au cours mensuel publié par l'administration des Douanes.

Les dettes, créances, disponibilités en devises, qui figurent au bilan sont valorisées pour leur contre-valeur au cours officiel de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques en totalité, actualisée en fonction des couvertures de changes mise en place par la société.

f) Engagements pour frais de personnels.

La convention collective du commerce de gros, qui nous est applicable, prévoit le versement d'indemnités de fin de carrière, dont le montant actualisé représente 17.676 €.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'évaluation des indemnités de fin de carrière est calculée pour un âge de départ à la retraite de 62 ans, avec des charges sociales au taux de 45% et d'une progression des salaires de 1% et d'un taux d'actualisation de 2,25%.

g) Gestion du C.I.C.E.

Au cours de l'exercice, le CICE a eu pour objet d'améliorer la compétitivité de l'entreprise, et ainsi lui permettre de réaliser des efforts en matière d'investissement et de reconstitution des fonds propres.

Il n'a pas permis de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter la rémunération des dirigeants.

Le C.I.C.E. de l'exercice a été comptabilisé en déduction des frais du personnel un produit à recevoir, pour un montant de 19.364 €. La société n'a pas demandé de préfinancement à ce titre.

Le C.I.C.E. de l'exercice dernier, comptabilisé pour la somme de 13.483 €, a été utilisé de la façon suivante :

Description des efforts	2 016
Investissement	5.047
Augmentation des salaires	
Excédent de formation	
Recrutement	
Prospection de nouveaux marchés	
Reconstitution des fonds de roulement	8.436
Recherche-Innovation	

h) Faits marquants



Composition du Capital Social

A.D.N.

Période du 01/04/16 au 31/03/17
Edition du 06/09/17
Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	3816	37
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	3816	37

Effectif Moyen

A.D.N.

Période du 01/04/16 au 31/03/17
Edition du 06/09/17
Tenue de compte EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	9	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	1
Ouvriers	2	
TOTAL	13	1

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

A.D.N.

Période du 01/04/16 au 31/03/17
Edition du 06/09/17
Tenue de compte EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Penalités reçues	80	77110000
Cession des actifs	31 303	77500000
Divers	210	77180000

TOTAL	31 593	
-------	--------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Valeur nette comptable des actifs cédés	37 432	77500000
Divers	1	77180000

TOTAL	37 433	
-------	--------	--

Détail des Transferts de Charges

A.D.N.

Période du 01/04/16 au 31/03/17
Edition du 06/09/17
Tenue de compte EURO

NATURE	Montant
Participation aux frais	12 256
Remboursement formation continue	2 335
TOTAL	14 591

Charges à Payer

A.D.N.

Période du 01/04/16 au 31/03/17
Edition du 06/09/17
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	69
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	106 188
Dettes fiscales et sociales	124 232
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	41 989
TOTAL	272 477

Produits à Recevoir

A.D.N.

Période du 01/04/16 au 31/03/17
Edition du 06/09/17
Tenue de compte EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	2 294 5 387 447
Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	8 128

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				1 564 500	1 564 500
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs				54 255	54 255
- dotations de l'exercice				194 308	194 308
TOTAL				1 315 937	1 315 937

REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs				62 001	62 001
- dotations de l'exercice				218 852	218 852
TOTAL				280 853	280 853

REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus				324 784	324 784
- à plus d'un an et cinq ans au plus				1 005 994	1 005 994
- à plus de cinq ans					
TOTAL				1 330 778	1 330 778

VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus				13 981	13 981
- à plus d'un an et cinq ans au plus				993	993
- à plus de cinq ans					
TOTAL				14 975	14 975

Mont. pris en charge dans l'exercice				255 994	255 994
--------------------------------------	--	--	--	---------	---------

Rappel : Redevance de crédit bail					255 994
-----------------------------------	--	--	--	--	---------

Charges et Produits Constatés d'Avance

A.D.N.

Période du 01/04/16 au 31/03/17
Edition du 06/09/17
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	50 480	97 195
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	50 480	97 195

Engagements Financiers

A.D.N.

Période du 01/04/16 au 31/03/17
Edition du 06/09/17
Tenue de compte EURO

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	17 676
Autres engagements donnés :	32 724
Nantissement du fonds de commerce	32 724

TOTAL

50 400

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	66 362
Compte courant associé bloqué en relation avec la garantie Oseo	50 000
Garantie Oseo garantissant l'emprunt Crédit Agricole	16 362

TOTAL

66 362

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

© Sage

Désignation de l'entreprise : A.D.N. Néant ☐ *												
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
						1		2				
						3		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	49 957	KE		KF	1 500	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	284 144	LC		LD	22 512	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	284 144	LO		LP	22 512	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	330	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	330	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	334 431	ØH		ØJ	24 012		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		2		3		
						4				5		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	51 457	LW		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	111 437	MT	195 219	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY		NG	111 437	NH	195 219	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
		Autres participations					IØ		ØX		ØY	
Autres titres immobilisés					II		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	330		
TOTAL IV					I3		NJ		NK	330		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	111 437	ØL	247 005	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>A.D.N.</u>										Néant ☐ *	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	40 940	PF	10 418	PG		PH	51 358	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales agencements aménagements divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	150 786	QM	48 529	QN	74 005	QO	125 310	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	150 786	QV	48 529	QW	74 005	QX	125 310	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	191 726	ØP	58 947	ØQ	74 005	ØR	176 668	
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations								SP			SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		A. D. N.		Néant ☐ *					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y				
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX					
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (I)*	6A	6B	6C	6D				
		6E	6F	6G	6H				
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5				
		9U	9V	9W	9X				
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9				
	Sur stocks et en cours	6N	4 079	6P	962	6R	2 542	6S	2 499
	Sur comptes clients	6T	11 107	6U	5 282	6V	660	6W	15 728
	Autres provisions pour dépréciation (I)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	15 186	TY	6 244	TZ	3 203	UA	18 227
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	15 186	UB	6 244	UC	3 203	UD	18 227
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	6 244	UF	3 203				
		UG		UH					
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : A.D.N. Néant ☐

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	330	UV		UW	330				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	18 874					18 874			
	Autres créances clients	UX	803 053		803 053						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	160		160						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	13 512		13 512					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	29 208		29 208					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	5 387		5 387					
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	133 373		133 373						
	Charges constatées d'avance	VS	50 480		50 480						
	TOTAUX			VT	1 054 377	VU	1 035 173	VV	19 204		
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	32 793		32 793						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	9 439				9 439				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	643 400		643 400						
Personnel et comptes rattachés		8C	79 939		79 939						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	74 484		74 484						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	72 298		72 298						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	10 154		10 154						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	50 000		50 000						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	41 989		41 989						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	97 195		97 195						
TOTAUX			VY	1 111 690	VZ	1 102 251		9 439			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	77 108	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						